

**Point 07** : Aides financières à l'agriculture - adaptation des modalités – approbation

**Interventions : Jean-Jacques MOREAU**

Madame la présidente, chers collègues,

Juste quelques mots sur cette délibération.

En premier lieu pour réaffirmer notre soutien aux aides au défrichage des terres et à l'installation tels qu'ils nous sont proposés, de telles aides aujourd'hui s'avèrent nécessaires.

Nous connaissons tous le malaise qui traverse le monde agricole. Ce malaise, s'il est rendu visible par les différentes actions des agriculteurs ces dernières semaines, ne date pas d'aujourd'hui et est vecteur de drames humains insupportables.

Il résulte d'une complète libéralisation du marché agricole par la suppression des outils de régulation des marchés, la suppression des quotas de productions, mais aussi, par le soutien à un modèle qui a poussé à une modernisation et mécanisation qui font bien plus le bonheur des banques que la qualité des produits, le respect de l'environnement, des terres et des animaux.

Comment, aussi, ne pas dénoncer le rôle des grandes surfaces qui, d'ailleurs, ne sont que des entreprises financières. Non contentes d'acheter à des coûts très faibles, avec des méthodes souvent discutables en faisant pression sur les intermédiaires, elles engrangent cash les paiements des consommateurs, font de juteux placements et règlent leurs fournisseurs jusqu'à 100 jours fins de mois pour certaines d'entre elles et ce, au mépris de la loi.

Alors oui, nous soutenons le fait de participer au développement d'une agriculture de proximité, à taille humaine, respectueuse de l'environnement, c'est une voie vers la pérennité des exploitations, la juste rémunération des agriculteurs par des circuits courts. La relève du plafond à l'hectare des aides pour prendre en charge le défrichage est nécessaire pour se caler à la réalité des coûts. Si un jour nous voulons aller plus loin, il faudra se doter d'outil financier pour le portage du foncier nécessaire à la phase transitoire entre le défrichage des terres et la prise en charge du foncier par une nouvelle exploitation.

En effet, la métropole a un rôle important à jouer pour créer des environnements favorables au maintien d'une agriculture urbaine et périurbaine durable. Cela peut être favorable à une alimentation axé sur la santé où l'industrie des pesticides sera moins prégnante. La réflexion et la construction d'un projet alimentaire de territoire qui intègre l'accès à tous à une alimentation équilibrée, de proximité et de saison peut y contribuer mais également résoudre le problème des coûts d'exploitation importants au vu de la gestion des sites multiples répartis sur le territoire métropolitain.

Je vous remercie de votre attention,